

**APPEL DE COTONOU**

**Pour les acteurs de l’eau de la Région Ouest Africaine**

**Eau et Objectifs de Développement Durable**

**Eau et Climat**

Les Etats du monde vont prendre deux décisions fondamentales en 2015 :

* En septembre, ils fixeront leurs priorités stratégiques pour les 15 années à venir à travers l’Agenda post 2015,
* En décembre, ils arrêteront à Paris leur feuille de route en matière de climat lors de la 21ème Conférence des Parties (COP 21).

Les principaux acteurs de l’eau de la Région Ouest Africaine, en particulier les Partenariats nationaux pour l’eau, réunis à Cotonou (Bénin) les 7 et 8 mai 2015 dans le cadre du Partenariat Régional de l’eau de l’Afrique de l’Ouest (GWP/AO), s’engagent à agir pour peser sur les prochaines décisions de la communauté internationale:

1. Ils lanceront un appel auprès de leur Gouvernement, Ministres des Affaires Etrangères, des Finances, de l’Eau et de l’Environnement, pour que les positions nationales tenues dans les négociations onusiennes soient fondées sur :
* l’obtention d’un Objectif et de cibles post 2015 spécifiques à l’eau ainsi que d’un système de suivi de leur mise en œuvre future sur la base d’indicateurs pertinents et appropriés par les pays du Sud ;
* l’obtention d’un volet relatif à l’adaptation dans l’Accord issu de la COP 21 intégrant une dimension Eau conséquente ainsi que les financements nécessaires ;
1. Ils mobiliseront leurs réseaux internes et internationaux du secteur de l’eau et d’autres secteurs, par exemple les parlementaires, les autorités locales et régionales, les jeunes, les femmes, pour les sensibiliser en ce sens ;
2. Ils apporteront leur expertise, dans le cadre d’initiatives internationales existantes :
* pour la définition d’un système de suivi de la mise en œuvre des cibles Eau Post 2015 et d’indicateurs appropriés et en promouvant des événements permettant d’aller dans cette direction;
* pour contribuer au contenu du futur Accord de Paris sur le climat, en particulier sur ses volets relatifs à l’adaptation, au financement (critères de définition de projets climato-compatibles) et à l’Agenda des solutions (notamment les expériences en matière de gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant) ainsi qu’à des actions de communication lors de la COP 21.

Le Secrétariat Exécutif du GWP/AO fera un suivi de la mise en œuvre du présent appel.

 **Fait à Cotonou le 8 mai 2015**

 L’Assemblée des Partenaires